

Novi-case (Akro toit)



Novi Case sur le podium

Caractéristiques du produit

Le système akro-toit est composé d'éléments de toiture de type « tuile » en matériaux composites associés à un rail en acier galvanisé assurant sa fixation.

Les éléments de toiture sont réalisés sur une base injectée en Acrylonitrile-Butadiène-Styrène.

L'accrochage de la tuile sur le rail est réalisé suivant un procédé sans clous ni vis brevet garantissant une tenue parfaite en tout temps.

Le rail de fixation est réalisé en acier galvanisé de 1,2 mm d'épaisseur.

Les tuiles et les accessoires se composent :

- d'une coque en Acrylonitrile-Butadiène-Styrène,
- d'une couche de silice
- d'un revêtement anti UV

Présentation du produit

Décembre 1999 : tempête sur la France créant d'énormes dégâts (arbres arrachés, toitures envolées, etc...).

Des jurassiens se proposaient alors de répondre à une problématique toute simple : que peut-on faire pour que les tuiles ne s'envolent pas en cas de grand vent (tempête) ?

De cette idée est née la tuile anti-tempête. En 2005, la société Novi-case est créée par Mr Michel Durand. L'objectif de cette société est le rachat des brevets dans le seul but de continuer le développement du produit, de l'industrialiser et de le commercialiser.

La société Novi-case fabrique et commercialise une gamme de produits de toiture sous la marque «akro-toit», marque déposée de Novi-case.

Ce produit innovant se démarque par deux points importants, brevetés tous les deux :

- Le premier réside dans le choix du matériau, qui en fait un produit très léger (10 fois plus léger qu'une tuile traditionnelle de même dimension en terre cuite)
- Le second se situe dans le système de fixation qui bloque la tuile sur la charpente, enlevant toute possibilité d'emportement au vent, tout en laissant la possibilité d'en changer une si besoin était.

Les tuiles se posent sur la charpente comme une tuile traditionnelle. Nous ne changeons pas les habitudes de travail des couvreurs professionnels.

Les tuiles sont recouvertes de silice (rouge flammé, brune ou ardoise). Vu du sol leur aspect rappelle celui des tuiles en terres cuites traditionnelles.

De par sa légèreté, elle est très adaptée à toute la rénovation des toitures faisant l'objet de charpente légère tels que les toits en shingle (bardeau bitumé), tôle ondulée, bac acier, fibrociment, etc...

Pour un toit actuellement en shingle, présentant des faiblesses en terme d'étanchéité par exemple, notre système laisse la pos-

sibilité de venir être posé en sur-toiture sans être obligé de démonter l'existant. Cette opération va permettre de retrouver :

- un esthétique rappelant la tuile traditionnelle
- une étanchéité à la toiture
- un renforcement de l'isolation thermique (création d'un vide d'air entre l'ancienne et la nouvelle couverture)

La légèreté, associée à la facilité de pose, en fait un produit qui n'est pas spécialement réservé aux professionnels. Il est à la portée de tous les bricoleurs qui souhaitent réaliser des auvents, des avancées de toit, des couvertures de garages, abris de jardin, chalets, etc...

Naturellement la gamme « akro-toit » est une gamme complète faite de tuile grand moule (10 au m²), de demi tuile pour la réalisation en pose croisée, de tuile faitière, d'about de faitage à recouvrement et à emboîtement, de tuile de rive droite, de tuile de rive gauche, d'arêtier, de tuile chatière et de tuile à douille.

On trouvera aussi des profils permettant de réaliser des finitions plus spécifiques. Il s'agit de profil de faitage et de profil de solin.

La gamme est en cours d'évolution avec la mise en place de produit sans silice, tout aussi esthétique, et donnant un côté plus moderne.

L'ère des technologies innovantes dans laquelle nous sommes aujourd'hui, nous a conduit à mener une réflexion toute particulière sur l'utilisation de l'énergie solaire.

C'est dans ce cadre que nous sommes en cours de développement d'une tuile appelée TACPVI (Tuile A Cellule PhotoVoltaïque Intégrée).

Nous serons en mesure de faire une présentation à titre de prototype, de ces nouveaux produits lors du Concours Lépine à l'occasion de la foire de Paris 2007.

Nous avons réalisés la mise en place d'une force de vente qui fait qu'à ce jour on retrouve notre gamme de produit dans certaines enseignes GSB telle que Bricorama, Castorama, mais aussi chez certains négociants en matériaux Doras, Gedimat, Big Mat, Lux Matériaux, Guillemet Matériaux, etc....

Lors du Concours Lépine International de Paris 2006, nous avons obtenu une haute distinction, le prix du Président du Jury accompagné d'une médaille d'or, ce qui a permis de mettre en lumière notre entreprise innovante.

Depuis le Concours Lépine je continue dans le développement de mon projet, mon ambition étant d'industrialiser

mon invention.

A cette occasion, je souhaite remercier l'ensemble de l'organisation du Concours Lépine.

Michel Durand



© DR

